



Être avisée sur le Web

Une note sur la langue



Dans cette trousse, nous utiliserons parfois le mot femme et les pronoms féminins par souci de simplicité et pour reconnaître l'impact significatif de la violence facilitée par la technologie sur les femmes et les filles. Nous reconnaissons que la VFGFT a également un impact sur les personnes trans, non binaires et bispirituelles. Nous espérons que toutes les personnes touchées par la VFGFT trouveront ces documents utiles.

Les informations sur notre vie, y compris nos informations personnelles, se retrouvent de plus en plus souvent sur le Web. Nous sommes nombreuses à nous inquiéter de la sécurité et de la confidentialité de ce niveau de partage. Par conséquent, les femmes subissant la violence conjugale, la violence à caractère sexuel et le harcèlement sont confrontées à des risques et à des préoccupations encore plus complexes en matière de sécurité.

Comment mes informations se retrouvent-elles sur le Web?

Pour comprendre comment vos informations sont collectées, partagées et archivées, vous devez d'abord comprendre comment elles sont publiées sur Internet. Les informations peuvent s'y retrouver de deux façons: soit vous les publiez, soit quelqu'un d'autre les publie.

Informations que vous publiez

Voici quelques exemples d'informations personnelles que vous pourriez partager en ligne:

- Publier des mises à jour sur les réseaux sociaux
- Partager votre position en vous inscrivant par le biais d'applications sociales avec localisation telles que [Snap Map](#)
- Laisser des commentaires sur des blogs ou écrire des critiques sur des sites d'achat
- Créer des listes de souhaits ou aimer certains contenus sur des sites comme Amazon, Etsy ou Pinterest
- Partager des photos ou des vidéos en ligne
- Interagir avec d'autres par le biais de mondes virtuels ou de jeux en ligne
- Partager par inadvertance des informations personnelles, comme des données de localisation lors du téléchargement de photos

Même si les informations que vous publiez ne semblent pas vous identifier, elles peuvent révéler beaucoup de choses sur vous. Publier une photo de la mascotte de votre école locale ou de votre restaurant préféré peut indiquer votre position par inadvertance. Si la localisation est activée sur l'appli de votre appareil photo, le téléchargement des photos prises avec cet appareil peut indiquer exactement où la photo a été prise.

Assurez-vous de savoir qui peut voir vos informations lorsque vous vous inscrivez à un site web ou créez un nouveau profil. Selon le site, ces informations peuvent être accessibles. En général, les paramètres par défaut permettent à toute personne qui visite ce site (membres de la famille, employeurs potentiels et harceleurs) de voir vos informations personnelles. N'oubliez pas que, même si vous êtes autorisée à «verrouiller» votre compte par le biais des paramètres de confidentialité, certaines informations relatives au compte ou au profil peuvent demeurer publiques (par exemple, votre nom d'utilisateur).

Conseils de sécurité

- Si vous vous inscrivez sur des sites où vous créez un compte et un profil, vérifiez si vous pouvez modifier vos paramètres de confidentialité pour minimiser le contenu auquel les autres auront accès. Ces sites sont destinés à attirer le plus grand nombre de personnes possible et, par défaut, vos informations peuvent être accessibles à tous.
-
- Découvrez ce que l'entreprise fait des informations que vous partagez avec elle en lisant sa politique de confidentialité. La plupart des entreprises partageront vos informations avec des partenaires commerciaux ou les vendront à des annonceurs et des entreprises de marketing. Vos informations personnelles sont précieuses pour de nombreuses raisons, notamment pour créer des publicités ciblées. Cela pourrait poser un risque pour la sécurité si les informations privées et confidentielles d'une femme, comme son lieu de résidence, sont obtenues par la mauvaise personne.

Informations que les autres publient à votre sujet

N'importe qui peut publier des informations sur vous, y compris vos proches, votre famille (notamment vos enfants et vos partenaires et ex-partenaires), vos employeurs, les groupes religieux et communautaires, l'école, le gouvernement, les courtiers en informations, etc. Il peut également s'agir d'informations provenant de différentes sources:

- Dossiers de justice
- Répertoires du personnel des employeurs
- Répertoires web
- Bulletins d'information pour groupe religieux, travail ou école
- Sites de réseaux sociaux

Vos informations peuvent aussi être publiées sur Internet par des voies moins évidentes. Elles peuvent notamment être vendues à des annonceurs et des spécialistes en marketing. Les courtiers en information compilent des données provenant d'organismes publics, d'annuaires téléphoniques, de sondages auprès des consommateurs, de cartes de garantie, de commerçants (magasins locaux et chaînes de magasins), de concours, de médias sociaux, de sites web, etc. Vos informations sont regroupées puis vendues à des tierces parties qui souhaitent obtenir des informations sur vous, comme les médias, services de police, employeurs, propriétaires, banques, sociétés de cartes de crédit, fabricants d'automobiles, ainsi que le gouvernement fédéral et les détectives privés.

Conseils de sécurité

- Demandez aux organisations dont vous faites partie si elles ont tendance à partager sur les médias sociaux ou sur l'Internet et quelles informations personnelles pourraient être incluses. Si vous êtes préoccupée par votre sécurité et votre confidentialité, demandez-leur de ne rien publier qui vous concerne.
- Soyez consciente que les écoles ou les employeurs peuvent publier des choses sur vous et vos enfants.
- Demandez à vos proches et aux membres de votre famille de ne pas vous mentionner, vous taguer ou publier des photos ou des vidéos de vous en ligne.

Comment savoir ce qui se trouve sur le Web?

- **Utilisez un moteur de recherche comme Google ou Bing pour faire une recherche sur vous-même.** Les moteurs de recherche comme Google font un index du web et créent des catalogues de cartes virtuelles qui réfèrent à du contenu. Les moteurs de recherche existent depuis que le web a été développé et ils deviennent plus rapides et plus intelligents chaque jour. La plupart des moteurs de recherche «archivent» ou «mettent en cache» les sites web périodiquement, en sauvegardant des copies de chaque page afin que le contenu puisse toujours être consulté même si le site est hors ligne, a été modifié ou est indisponible pour tout autre motif. Cela signifie que toute information publiée sur le Web peut être consultée indéfiniment (ou aussi longtemps qu'Internet existe). Même si un site web est modifié pour supprimer des informations inexacts ou dangereuses, l'ancien contenu peut toujours être indexé par un moteur de recherche.
- **Parcourez les annuaires en ligne pour vous informer.** Les annuaires téléphoniques en ligne comme canada411.ca comprennent des fonctions de recherche inversée qui permettent de rechercher un numéro de téléphone pour trouver le nom associé à ce numéro, l'adresse et une carte détaillant les lieux. Même si votre numéro de téléphone n'est pas inscrit sur la liste de votre compagnie de téléphone, il est possible de trouver votre adresse et votre numéro de téléphone grâce à des renseignements obtenus auprès de sociétés de marketing et d'autres bases de données.
- **Parcourez les sites Web où vous pensez que vos informations peuvent être présentes.** Visitez les sites Web des groupes et des lieux auxquels vous êtes liée: travail, groupe religieux, équipes sportives, groupes communautaires et bénévoles, etc.

Puis-je retirer des informations inexacts, fausses ou désagréables d'Internet?

Les moteurs de recherche comme Google et Yahoo ne sont généralement pas responsables de la diffusion de vos informations personnelles sur Internet. Par une simple recherche, ils trouvent tous les sites qui peuvent répertorier vos informations. Pour supprimer complètement vos informations, vous devez vous rendre sur chaque site et demander qu'elles soient supprimées.

Selon l'exactitude et la sensibilité de l'information, il peut être préférable de ne pas y toucher. De nombreuses survivantes de violence préfèrent laisser des informations inexacts en ligne pour masquer les informations exactes que l'on peut y trouver. Si les informations publiées sont abusives ou potentiellement dangereuses, vous pouvez contacter le site et lui demander de les supprimer. La plupart des réseaux sociaux disposent d'options qui vous permettent de signaler les contenus abusifs. Les sites web supprimeront le contenu en fonction de leurs conditions d'utilisation et des directives communautaires.

Certains sites peuvent vous demander des informations supplémentaires pour prouver que vous êtes bien la personne sur laquelle portent les informations. Partagez seulement ce que vous êtes à l'aise de partager. Par exemple, si vous demandez à un site de supprimer votre numéro de téléphone, mais que vous devez fournir votre adresse physique, votre numéro de permis de conduire ou une photo pour procéder à la suppression, cela peut ne pas vous convenir.

Gardez également à l'esprit que le fait de supprimer ce qu'un auteur de violence a publié peut l'alerter de votre démarche, et que certains peuvent réagir par une escalade du harcèlement et de la violence. Pensez aux éventuelles représailles lorsque vous planifiez votre sécurité. Si les informations publiées à votre sujet sur le web sont extrêmement dangereuses, inexacts ou autrement préjudiciables, adressez-vous à une intervenante en matière de violence conjugale ou sexuelle (vous pouvez en trouver une près de chez vous sur www.hebergementfemmes.ca) pour obtenir de l'aide, et contactez un-e avocat-e pour connaître vos options juridiques.

Comment puis-je stopper la publication d'informations à mon sujet?

Le meilleur moyen d'empêcher la mise en ligne de nouvelles informations est d'aller à la source. Bien que cela soit plus facile à dire qu'à faire, voici quelques conseils pour vous aider à éviter ce partage:

- Lorsqu'une caissière vous demande votre numéro de téléphone ou votre code postal, vous n'êtes pas obligée de le lui donner. Dans les situations où vous devez fournir un numéro de téléphone, envisagez de donner votre numéro au travail plutôt que votre numéro personnel. Vous pouvez également utiliser un numéro virtuel sans aucun lien avec vos informations personnelles comme Google Voice.

- Si vous vous inscrivez à un programme de rabais d'épicerie ou de pharmacie, remplissez un minimum d'informations. Certains magasins ont une «carte de magasin» que vous pouvez demander à utiliser.
- Utilisez un pseudonyme lorsque vous écrivez des lettres à un éditeur ou que vous publiez en ligne.
- Faites des dons anonymes.
- Dans la mesure du possible, évitez de payer avec des cartes de débit ou de crédit.
- Si vous êtes membre d'organisations qui ont un site web, demandez à ce que votre nom ne figure pas dans les publications et à ce que vous ne soyez pas «taguée» dans les photos.
- Lorsque vous cherchez un emploi, ne publiez pas votre CV sur les sites liés à l'emploi. Recherchez plutôt les emplois disponibles sur le web et envoyez directement votre CV aux employeurs qui vous intéressent.
- Demandez à vos proches de ne pas vous inclure dans leurs blogs, de ne rien publier vous concernant sur les réseaux sociaux et de ne pas publier de photos ou de vidéos où vous pouvez être identifiée.
- Vérifiez tous vos paramètres de sécurité et de confidentialité sur les sites que vous utilisez, tant sur votre ordinateur que sur votre téléphone, pour vous assurer que vous ne partagez pas d'informations sensibles.

En plus d'empêcher la publication d'informations, vous pouvez surveiller ce qui est mis en ligne. Créez une alerte Google qui vous enverra un courriel chaque fois que votre nom est publié. Lorsque vous vous inscrivez à des alertes, communiquez le moins d'informations personnelles possible.

La violence fondée sur le genre facilitée par la technologie (VFGFT) fait partie d'un continuum de violence qui peut se produire à la fois en ligne et en personne. Si vous ou l'une de vos connaissances faites face à la VFGFT, vous n'êtes pas seule. Vous pouvez consulter hebergementfemmes.ca pour trouver une maison d'hébergement près de chez vous afin de discuter de vos options et de créer un plan de sécurité. Vous n'avez pas besoin de résider dans une maison d'hébergement pour accéder à un soutien et à des services gratuits et confidentiels.

Adapté pour le Canada avec la permission du Safety Net Project de NNEDV, d'après leur ressource *Being Web Wise*.

© copyright 2024 Hébergement femmes Canada | Tous droits réservés

Ce projet est rendu possible grâce au financement du ministère Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC).